

Montréal, le 14 novembre 2007

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal, Qc H3A 1X6

Objet : réaménagement du site de l'ancienne gare-hôtel Viger

Madame, Monsieur,

Je suis résidente de la rue Champ-de-Mars coin Bem et j'ai assisté aux deux réunions des 23 et 24 octobre derniers présidées par l'OCPM présentant le projet ci-haut mentionné.

Pour donner suite à ces présentations, bien qu'étant en principe d'accord avec la venue d'un projet de réhabilitation du secteur, je désire déposer ce mémoire succinct afin de soulever quelques points préoccupants, toujours obscurs, dont je n'ai aucune certitude quant à leur traitement futur.

Voici l'objet de mes inquiétudes :

- Étant donné le faible degré d'avancement du projet présenté (plans, coupes élévations, perspectives de divers points de vue, choix des matériaux absents), il est impossible de juger de la qualité architecturale du projet.
- Quel sera l'effet du transfert éventuel d'étages de la tour côté viaduc Notre-Dame à celle du centre du projet ? Le Château ne s'en trouvera-t-il pas écrasé ? Quelle allure auront les tours ? Type d'architecture ? en terrasses ? etc.....
- Quant au dézonage prévu, à quelle partie du quadrilatère s'applique-t-il ? Rien n'est encore défini... Je pense que le dézonage doit être limité à un projet précis et non ouvert à l'ensemble de chacun des îlots.

Comment seront traités les gaz à effet de serre et le bruit engendrés par les véhicules, utilisateurs des 1600 places de stationnement ? Quelle sera la clientèle qui utilisera ce stationnement ? Stationnements mensuels ou horaires (va et vient continuels ?)

Le bruit occasionné par la ventilation des stationnements et ceux produits par les climatiseurs, seront-ils traités à l'intérieur du projet afin de ne pas nuire aux résidents limitrophes ?

Y-a-t-il un plan d'urbanisme précis quant à la circulation véhiculaire versus les piétons et les cyclistes ?

Il me reste un doute quant à la viabilité des 260 000 pi.ca. de commerces... Hormis l'alimentation et autres besoins de première ligne, je souhaite que les commerces de pacotilles n'aient pas leur place. Si par espaces de commerces cela englobe les espaces de bureau, il n'est pas souhaitable qu'il y en ait (ces espaces sont sans vie le soir et les fins de semaine)

- La garantie de 1 000 000 \$ pour la préservation du patrimoine architectural du Château et de la façade rue Bem me semble très insuffisante **versus** un projet de cette envergure. Cela m'apparaît presque être une autorisation à démolir à rabais.

J'espère que ces rappels sauront attirer l'attention des principaux intéressés et qu'ils s'appliqueront à y répondre de manière satisfaisante.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Esther Parent'.

Esther Roux-Parent